

FORMATION EN HAUTEUR

(Durée 7 h 00)

Accueil - introduction et présentation de la formation qui comportera, deux parties :

-partie théorique 2,5 heures

-partie pratique, 4,5 heures

Les participants seront dotés de leur propre matériel afin de ne pas avoir à aborder tous les types de matériel

- **Éléments de principes fondamentaux - les mesures de prévention et la réglementation :**
 - Organisationnelle
 - Technique
- **Agrès textiles et métalliques Décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004 (caractéristiques entretien...)**
- **Incidence de chute - Tirant d'air**
- **Les nœuds (8 et 8 tricoté)**
- **La « marche générale des opérations »**
- **Exercices d'évolution misés en situation et/ou cas concrets**
- **Dégagement d'équipier (Introduction et présentation du risque encouru lors d'un accident ou d'un malaise en suspension, démonstration et mise en pratique)**
- **L'évaluation portera sur la réalisation d'activité pratique ainsi que sur un contrôle des connaissances théoriques selon les critères d'exigence. INRS.**